



PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS  
PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES AU GUATEMALA

9 SEPTEMBRE 2007

RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE



Confédération parlementaire  
des Amériques



**1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES AU GUATEMALA**

**9 SEPTEMBRE 2007**

**RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE**

**CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION .....</b>	<b>5</b>
<b>3. LE CONTEXTE POLITIQUE PRÉ-ÉLECTORAL.....</b>	<b>6</b>
<b>4. L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES ÉLECTIONS DU 9 SEPTEMBRE 2007.....</b>	<b>8</b>
4.1 LE SYSTÈME ÉLECTORAL .....	8
4.2 LES LOIS ÉLECTORALES.....	9
4.3 LES AUTORITÉS ET ORGANISMES ÉLECTORAUX.....	9
4.4 LES OPÉRATIONS DE VOTE.....	12
<b>5. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN.....</b>	<b>13</b>
5.1 ARRIVÉE DE LA MISSION ET ACCRÉDITATION DE SES MEMBRES.....	13
5.2 LES RENCONTRES DE TRAVAIL AVEC DES REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS ET D'ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL .....	13
<b>6. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION LE JOUR DU SCRUTIN .....</b>	<b>20</b>
6.1 COMPOSITION ET DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPES D'OBSERVATEURS DE LA COPA .....	20
6.2 LES ÉLÉMENTS OBSERVÉS.....	25
<b>7. LES CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA .....</b>	<b>26</b>
7.1 LES BUREAUX DE VOTE.....	26
7.2 LE MATÉRIEL ÉLECTORAL .....	27
7.3 LES PLAINTES .....	27
7.4 LES OBSERVATIONS GÉNÉRALES.....	28
7.5 LE DÉPOUILLEMENT ET LE DÉCOMPTE DES SUFFRAGES .....	29
<b>8. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION .....</b>	<b>29</b>
<b>9. LES ANNEXES.....</b>	<b>31</b>
ANNEXE I – LETTRE D'INTÉRÊT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COPA.....	32
ANNEXE II – LETTRE D'INVITATION .....	34
ANNEXE III – LETTRE DE DÉSIGNATION .....	35
ANNEXE IV – COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 5 SEPTEMBRE 2007 .....	38
ANNEXE V – GRILLE DE L'OBSERVATEUR .....	39
ANNEXE VI – COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 SEPTEMBRE 2007 .....	43

## INTRODUCTION

Fondée en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation interparlementaire qui réunit les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

Elle a notamment pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie parlementaire et à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes.

Afin de donner cet appui à la démocratie, la COPA souhaite prendre une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain.

Ainsi, du 5 au 10 septembre 2007, une délégation de parlementaires de la COPA s'est rendue au Guatemala, plus précisément à Guatemala et dans les départements de Sacatepequez et de Chimaltenango, afin d'y observer les élections présidentielle et législatives du 9 septembre et de témoigner du déroulement de celles-ci.

Il s'agissait de la cinquième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions. Les quatre premières missions d'observation électorale, qui se sont tenues en décembre 2005 en Bolivie, en juillet 2006 au Mexique, en octobre 2006 au Brésil et en novembre 2006 au Nicaragua, ont permis de développer un savoir-faire qui a contribué au succès de cette cinquième mission.

Ce rapport a pour objectif principal de faire connaître les activités de la mission de la COPA lors de son séjour au Guatemala du 5 au 10 septembre 2007 et de présenter les résultats de l'observation. Pour ce faire, le rapport se divise en huit parties : **1) les termes de référence de la mission; 2) la composition de la délégation; 3) le contexte politique pré-électoral; 4) l'environnement juridique et institutionnel des élections du 9 septembre 2007; 5) le déroulement de la mission avant le jour du scrutin; 6) le déroulement de la mission le jour du scrutin; 7) les constats des membres de la mission de la COPA; 8) les conclusions et recommandations de la mission.**

## 1. LES TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION

En prévision des élections présidentielle et législatives guatémaltèques prévues le 9 septembre 2007, le Comité exécutif de la COPA, réuni à Los Angeles, Californie, États-Unis, le 23 juin 2007, a choisi de mettre sur pied une mission d'observation électorale au Guatemala.

Ainsi, dans une lettre en date du 27 juin 2007 (annexe I), le président de la COPA, M. Carlos Jiménez Macías, informait les autorités guatémaltèques de l'intérêt et de la disponibilité de la COPA à constituer une délégation de parlementaires qui pourrait se rendre au Guatemala afin d'y observer les élections.

Le 2 juillet 2007, le président de la COPA a, dans une lettre (annexe II), invité les membres du Comité exécutif de la COPA à participer à la mission d'observation électorale au Guatemala.

Le 25 juillet 2007, le Tribunal suprême électoral du Guatemala autorisait les parlementaires de la COPA à assister en qualité d'observateurs électoraux au déroulement du processus électoral guatémaltèque.

Dans une lettre en date du 23 août 2007 (annexe III), le président de la COPA informait les autorités électorales du Guatemala de la composition de la délégation de la COPA qui serait dirigée par M. Jean-François Roux, président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et député de l'Assemblée nationale du Québec.

Les 5, 6, 7 et 8 septembre 2007, les membres de la mission ont participé à des séances d'information auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections au Guatemala.

Le jour du vote, les délégués se sont déployés dans la région de la capitale, Guatemala, et dans les départements de Sacatepequez et de Chimaltenango afin d'y observer le déroulement des élections dans près de quatre-vingt bureaux de vote.

## 2. LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

La délégation de la COPA était composée de M. **Jean-François Roux**, chef de mission, président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et député de l'Assemblée nationale du Québec.

Elle était également composée de M<sup>me</sup> **Jhannett Madriz Sotillo**, ex-présidente de la COPA et députée du Parlement andin du Venezuela, de MM. **Martín Carlos Olavarrieta** et **Alejandro Ramírez Rodríguez**, députés de l'Assemblée législative du District fédéral (Mexique), de M<sup>me</sup> **Rebeca Parada Ortega**, députée de l'Assemblée législative du District fédéral (Mexique), de M<sup>me</sup> **María Isabel Nava Cruz**, députée du Congrès de l'État de Veracruz (Mexique), de MM. **Ramé J. Amatsoerdi** et **August K. Bado**, députés de l'Assemblée nationale du Surinam, de M<sup>me</sup> **Sylvia Kajoeramari**, députée de l'Assemblée nationale du Surinam et de M<sup>me</sup> **Iris Varela**, députée de l'Assemblée nationale du Venezuela.

Les parlementaires ont reçu le support technique et administratif de M. **Jacques Paquet**, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix, de M<sup>me</sup> **Marcia I. S. Burlison**, secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Surinam, de M<sup>me</sup> **Francine Barry**, adjointe au

Directeur général des élections du Québec et experte en matière électorale, de M<sup>me</sup> **Norka Maria Cristina Lopez Zamarripa**, magistrate du Tribunal électoral du District fédéral (Mexique) et de M. **Hector Martinez**, conseiller de la députée María Isabel Nava Cruz.

### 3. LE CONTEXTE POLITIQUE PRÉ-ÉLECTORAL

Dès les années soixante, la vie politique du Guatemala est rythmée par une succession de dictatures militaires et d'affrontements entre l'armée et une guérilla composée d'officiers rebelles des Forces armées révolutionnaires, d'une fraction du Parti communiste et de mouvements paysans. Par la suite, regroupés au sein de l'Union nationale révolutionnaire guatémaltèque (URNG), les mouvements armés sont sévèrement réprimés par les gouvernements militaires successifs. La guerre civile du Guatemala affiche un bilan sanglant, spécialement entre 1980 et 1985 : 200 000 morts et 40 000 disparus, essentiellement des civils mayas, en plus d'un million de déplacés internes et de dizaines de milliers de réfugiés.

C'est en 1986, avec l'élection du président Vinicio Cerezo, que l'armée restitue le pouvoir aux civils après 23 ans. Le président entame alors un dialogue avec l'opposition armée. Le 14 janvier 1991, M. Jorge Serrano est élu à la tête du pays. L'année suivante, M<sup>me</sup> Rigoberta Menchu, figure symbolique de la cause indienne reçoit le prix Nobel de la paix et sera par la suite associée aux négociations. Puis, le président Serrano, accusé de vouloir rétablir une dictature, est contraint à l'exil et remplacé par l'*ombudsman* pour les droits de l'Homme, M. Ramiro de Leon Carpio. En 1994, des accords intermédiaires sont signés et en 1995, la MINUGUA (Mission des Nations unies au Guatemala) est créée.

En janvier 1996, les élections présidentielles amènent au pouvoir M. Alvaro Arzu Irigoyen, représentant le PAN (*Partido de Avanzada Nacional*). C'est le 29 décembre 1996 que les *Accords pour une paix ferme et durable* sont signés, mettant ainsi fin à 36 ans de guerre civile. La situation des droits de l'Homme s'améliore singulièrement.

Le 26 décembre 1999, un nouveau président est élu à la tête du pays : M. Alfonso Portillo Cabrera (FRG, *Frente Republicano Guatemalteco*). On assiste alors à la consolidation des accords de paix, la création d'instances de dialogue et la volonté d'entamer des réformes, notamment en matière fiscale ou militaire.

Aujourd'hui, on reconnaît que plusieurs des dispositions des accords de paix ont été mises en œuvre, mais des progrès substantiels doivent encore être réalisés, notamment en ce qui concerne l'intégration des populations autochtones, qui représentent plus de 60% de la population.

Lors des élections de décembre 2003, M. Oscar Berger Perdomo, à la tête d'une coalition de trois petits partis de droite, le GANA (*Gran Alianza Nacional*), a été élu à la présidence du pays. Les quelque 20 partis politiques qui ont participé à ces élections avaient alors tous signé un pacte de non-violence qui n'a manifestement pas été respecté : 21 assassinats, 46 menaces visant des journalistes et des centaines d'actes d'intimidation et de harcèlement ont été signalés, tous liés directement aux élections. Pour l'occasion, 48 000 soldats et policiers avaient été déployés.

Outre l'ampleur des destructions provoquées par l'ouragan Stan ainsi que les difficultés liées à la hausse des prix du pétrole et à la persistance d'une forte insécurité, le gouvernement a également été secoué, en février 2007, par l'assassinat de quatre policiers guatémaltèques, eux-mêmes inculpés quelques jours plus tôt du meurtre de trois députés salvadoriens du Parlement centraméricain (PARLACEN). Le gouvernement a aussitôt annoncé le licenciement de 1 500 policiers, possiblement impliqués dans des activités criminelles.

À l'approche des élections générales du 9 septembre 2007, les tensions et l'instabilité se sont à nouveau intensifiées, causant des manifestations fréquentes, la faillite de deux banques et une pénurie grave d'argent imprimé. Au mois d'avril 2007, deux militants du parti d'opposition *Unidad Nacional de la Esperanza* (UNE) ont été assassinés. Depuis 2004, 13 membres de ce parti, dont deux députés, ont perdu la vie dans de semblables circonstances.

Parmi les événements marquants la campagne électorale 2007, mentionnons également la candidature à la présidence du prix Nobel de la paix, M<sup>me</sup> Rigoberta Menchu. Après avoir créé son propre mouvement politique en février 2007, le mouvement *Winaq*, elle a décidé d'accepter une alliance avec la formation de centre gauche *Encuentro por Guatemala*.

Enfin, durant la campagne, le Tribunal Suprême Électoral (TSE) s'est retrouvé au centre d'une controverse qui a mené à la destitution de deux hauts fonctionnaires de l'organisme, en juin 2007, accusés de trafic d'influence et de corruption. Quelques mois plus tôt, le TSE avait été fortement critiqué en sollicitant un budget de dépenses d'une ampleur sans précédent pour le financement du processus électoral 2007.

C'est le 10 juillet 2007 que s'est terminée la période d'inscription des partis politiques et de leurs candidats en vue des élections de septembre. En voici la liste, par parti politique :

- *Alianza Nueva Nación* (ANN) – M. Pablo Monsanto
- *Centro de Acción Social* (CASA) – M. Eduardo Suger
- *Democracia Cristiana Guatemalteca* (DCG) – M. Marco Vinicio Cerezo
- *DIA* – M. Hector Augusto Rosales
- *Encuentro por Guatemala* – M<sup>me</sup> Rigoberta Menchú
- *Frente Republicano Guatemalteco* (FRG) – M. Luis Rabbé
- *Gran Alianza Nacional* (GANAN) – M. Alejandro Giammattei
- *Partido de Avanzada Nacional* (PAN) – M. Oscar Rodolfo Castañeda
- *Partido Patriota* (PP) – M. Otto Pérez Molina
- *Partido Unionista* – M. Fritz García-Gallont
- *Unión del Cambio Nacionalista* (UCN) – M. Mario Estrada
- *Unión Democrática* (UD) – M. Manuel Conde
- *Unidad Nacional de la Esperanza* (UNE) – M. Álvaro Colom
- *Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca Movimiento Amplio de Izquierda* (URNG/MAIZ) – M. Miguel Angel Sandoval

## 4. L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DES ÉLECTIONS DU 9 SEPTEMBRE 2007

### 4.1 Le système électoral

Le Guatemala est une République unitaire dotée d'un régime de type présidentiel.

Le pouvoir exécutif est détenu par un président et un vice-président élus au suffrage universel pour un mandat de quatre ans. Le président est le chef de l'État, du gouvernement et commandant en chef des armées. Il ne peut être réélu.

Le pouvoir législatif est exercé par le Congrès de la République (*Congreso de la República*). Cette institution monocamérale est composée de 158 députés élus au scrutin direct pour quatre ans.

Le 9 septembre 2007 ont eu lieu simultanément le premier tour de l'élection présidentielle de même que les élections législatives et municipales.

<b>Élections législatives – Élections du 9 septembre 2007</b>	
<b>Membres</b>	158 (scrutin direct)
<b>Circonscriptions</b>	-22 circonscriptions plurinominales correspondant aux départements du pays -1 circonscription plurinomiale (31 sièges) nationale
<b>Mode de scrutin</b>	-Système mixte avec scrutin à listes bloquées -127 sièges pourvus au scrutin majoritaire au niveau des départements du pays (minimum 1 siège par département et un autre siège à chaque 80 000 habitants) -31 sièges pourvus au scrutin proportionnel (méthode d'Hondt <sup>1</sup> ) de liste nationale

<b>Élection présidentielle – Élection du 9 septembre 2007</b>	
<b>1<sup>er</sup> tour</b>	Est élu président le candidat qui obtient la majorité absolue au suffrage universel.
<b>2<sup>e</sup> tour</b>	Un deuxième tour est organisé entre les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix lorsque aucun candidat n'obtient la majorité absolue dès le premier tour.

<sup>1</sup> Les votes recueillis par les listes de parti sont divisés par 1, 2, 3, 4, etc. Les résultats de ces divisions sont classés par ordre de grandeur, du plus grand au plus petit, et les sièges sont attribués successivement aux partis ayant obtenu les quotients les plus élevés, jusqu'à concurrence du nombre de sièges à distribuer.



## 4.2 Les lois électorales

La « Loi électorale et des partis politiques » (LE) (*Ley Electoral y de Partidos Políticos*), en vigueur depuis le 14 janvier 1986 et dont la dernière modification date de 2006, régit les questions relatives aux droits politiques, aux droits et obligations des autorités, aux organes électoraux, aux organisations politiques, ainsi qu'à l'exercice du droit de vote et au processus électoral.

La réforme de 2006 a eu pour résultat notamment de décentraliser les bureaux de vote. Ainsi, alors qu'il y avait près de 600 centres de votations et 8 910 bureaux de vote en 2003, pour l'élection de septembre 2007 on est passé à plus de 1 000 centres de votation et à 13 756 bureaux de vote. En 2007, pour la première fois, les partis politiques avaient également l'obligation de divulguer la provenance de leur financement privé. Toutefois, la suppression du Chapitre 10 de la « Loi électorale et de Partis politiques » portant sur les offenses et les irrégularités électorales a laissé le Tribunal suprême électoral avec peu de pouvoir pour sanctionner les violations. Tout délit électoral est maintenant régit par le code pénal guatémaltèque.

Au Guatemala, le suffrage est universel, secret, unique et ne peut être délégué (LE art. 12). Selon l'article 129 de la Constitution du pays, le vote est obligatoire pour ceux qui savent lire et écrire, et optionnel pour les électeurs illettrés. Toutefois, aucune sanction n'est prévue par la loi.

En 1987, le Tribunal suprême électoral a adopté le « Règlement de la Loi électorale des partis politiques » (RLE) (*Reglamento a la Ley electoral y de partidos políticos*) afin de baliser la mise en oeuvre de la loi électorale.

## 4.3 Les autorités et organismes électoraux

Au Guatemala, c'est le Tribunal suprême électoral (TSE) qui représente l'autorité suprême en matière électorale. Les autres organes électoraux sont :

- a) Le Registre des citoyens (*Registro de Ciudadanos*)
- b) Les Commissions électorales départementales (*Juntas electorales departamentales*)
- c) Les Commissions électorales municipales (*Juntas electorales municipales*)
- d) Les bureaux de vote (*Juntas receptoras de votos*)

### Le Tribunal suprême électoral

Le Tribunal suprême électoral est indépendant et n'est donc subordonné à aucun organisme de l'État. Il est composé de cinq magistrats titulaires et de cinq magistrats suppléants, élus pour six ans par un vote favorable des deux tiers du Congrès de la République. Ce mandat est renouvelable. Ces membres du Tribunal suprême électoral sont élus parmi trente candidats nommés par la *Comisión de Postulación* (LE art. 123). Cette Commission est composée de cinq membres, tous issus du milieu universitaire. Elle est actuellement présidée par le recteur de la *Universidad San Carlos de Guatemala*.

Les membres du Tribunal suprême électoral doivent posséder les mêmes qualités que celles exigées aux magistrats de la Cour suprême de justice. Ils jouissent, par ailleurs, des mêmes immunités et prérogatives, et sont exposés à d'égales responsabilités (LE art. 124).

Le Tribunal suprême électoral a notamment pour attributions et obligations de :

- veiller au strict respect de la Constitution, des lois et des dispositions garantissant le droit d'organisation et de participation politique des citoyens;
- convoquer et organiser les processus électoraux, proclamer les résultats et la validité des élections ou, le cas échéant, leur annulation partielle ou totale, et assigner les postes soumis à l'élection populaire;
- se prononcer, en définitive, sur les actes accomplis par le Registre des citoyens portés à sa connaissance en vertu d'un recours ou d'une demande d'avis;
- statuer sur l'inscription, approbation ou annulation des organisations politiques;
- se prononcer, en définitive, sur toutes questions relatives aux coalitions et fusions de partis politiques;
- nommer les membres des commissions électorales, départementales et municipales et, si justifié, révoquer un ou plusieurs de ces membres, tout en veillant à leur bon fonctionnement;
- veiller à ce que les bureaux de vote soient composés convenablement et à moment opportun;
- prendre connaissance des pétitions et demandes d'avis soumises par les citoyens ou organisations politiques et poser les actions appropriées.

Le président de l'organisme est élu parmi et par les membres du Tribunal suprême électoral (LE art. 126).

### Le Registre des citoyens

Le Registre des citoyens est un organe technique du Tribunal suprême électoral. Il est notamment chargé de :

- l'inscription des citoyens;
- le recensement électoral;
- l'inscription des organisations politiques et le contrôle fiscal de leur fonctionnement;
- l'inscription des citoyens qui briguent un poste soumis à l'élection populaire;
- prendre connaissance et se prononcer sur les inscriptions, suspensions, révocations et sanctions dont font l'objet des organisations politiques.

C'est le Registre des citoyens qui a la responsabilité de préparer et de tenir à jour la liste électorale (LE art. 224). Les citoyens qui n'étaient pas encore inscrits sur cette liste avaient jusqu'au 9 juin 2007, soit 3 mois avant le jour du scrutin, pour le faire (RLE art.2). Enfin, la liste électorale a été révisée et imprimée 30 jours avant les élections, soit le 9 août 2007 (LE art. 225).

Pour l'élection de 2007, il y avait 5 990 029 électeurs inscrits sur la liste électorale, ce qui représentait une hausse de 13 % par rapport à celle de 2003.

Pour pouvoir exercer le droit de vote, chaque électeur doit également présenter sa carte d'identité municipale (*cédula de vecindad*) qui est émise par chaque municipalité.

## Les Commissions électorales, départementales et municipales

Les Commissions électorales, départementales et municipales, sont des organes à caractère temporaire chargés du processus électoral dans leur juridiction respective. Ces commissions sont composées de trois membres titulaires et de deux membres suppléants, tous nommés par le Tribunal suprême électoral. La Loi prévoit l'interdiction pour les membres des commissions électorales, tout comme pour les membres des bureaux de vote, d'exercer parallèlement des fonctions de direction à l'intérieur d'une quelconque organisation politique (LE art. 174 et 182).

Une Commission électorale départementale doit être mise sur pied pour chacun des départements de la République, au plus tard trois mois avant la tenue des élections. Une Commission électorale municipale doit par ailleurs être créée pour chacune des municipalités, deux mois avant le jour du scrutin.

Les attributions principales des Commissions électorales départementales consistent à :

- mettre sur pied les Commissions électorales municipales et en désigner les membres;
- proclamer les résultats et la validité des élections municipales réalisées à l'intérieur du département ou, le cas échéant, leur nullité partielle ou totale;
- s'occuper de la documentation et du matériel électoral reçus des Commissions électorales municipales et les transmettre au Tribunal suprême électoral dans les trois jours suivant la réception;
- publier immédiatement les résultats des élections.

Les attributions principales des Commissions électorales municipales consistent à :

- nommer, assermenter et diriger les membres des bureaux de vote;
- publier l'emplacement des lieux de votation;
- établir les résultats des élections dans sa municipalité, en utilisant les documents remis par les Présidents des bureaux de vote;
- publier immédiatement les résultats des élections.

## Les bureaux de vote

Les bureaux de vote sont des organes à caractère temporaire. Chaque bureau est composé de trois membres titulaires (un président, un secrétaire et un membre), nommés par la Commission électorale municipale correspondante, et ce, au moins quinze jours avant la tenue des élections. Des membres suppléants sont aussi nommés de la même façon. (LE art. 181)

Les bureaux de vote ont comme attributions principales :

- ouvrir et fermer l'élection conformément à la loi et autres dispositions applicables;
- réviser le matériel et les documents électoraux;
- identifier chacun des votants et s'assurer qu'ils sont inscrits sur la liste électorale;
- effectuer, en présence des représentants des partis politiques le dépouillement des votes;
- transmettre à la Commission électorale municipale, les votes recueillis, aussitôt les travaux du bureau de vote terminés;

De plus, le Président du bureau de vote doit, une fois le scrutin terminé, remettre une copie certifiée des résultats obtenus à chacun des vérificateurs des partis politiques et comités civiques électoraux qui se trouvent sur les lieux.

Le nombre maximum d'électeurs inscrits par bureau de vote est de 600 (LE art. 230).

#### **4.4 Les opérations de vote**

Afin de pouvoir exercer leur droit de vote, les citoyens doivent avoir en leur possession la carte d'identité émise par chaque municipalité (*cédula de vecindad*) et être inscrit sur la liste électorale.

Si les données apparaissant sur la carte d'identité non pas été récemment mises à jour, les Guatémaltèques peuvent toujours exercer leur droit de vote, mais doivent se présenter dans un bureau de vote pour électeurs « non actualisés » (*no actualizados*).

Le vote débute à 7 h et se termine à 18 h, mais le bureau de vote doit rester ouvert tant qu'il y a des citoyens inscrits qui attendent pour voter (LE art. 236). Il n'y a aucun vote par anticipation.

Le jour de l'élection, il est notamment interdit de vendre et de distribuer des boissons alcoolisées et de faire de la publicité électorale de quelle façon que ce soit (LE art. 223).

Le matin de l'élection, les 3 membres du bureau de vote doivent tout d'abord émettre un acte d'ouverture (*Acta de Apertura*), sur lequel sera inscrit notamment le nom des membres de même que le nombre de bulletins de vote vierges reçus (RLE art. 79).

Pour orienter les électeurs et veiller au bon déroulement du vote et à la sécurité du bureau de vote, les membres du bureau désignent un préposé à l'information et au maintien de l'ordre (*alguacil*) (RLE art. 78).

L'électeur utilise les quatre bulletins de vote qui sont de couleur différente pour chacun des postes électifs à combler : i) le président et le vice-président, ii) les députés de l'Assemblée nationale au niveau de la circonscription, iii) les députés de l'Assemblée nationale au niveau de la liste nationale, et iv) les maires.

Les locaux où a lieu le scrutin doivent être aménagés pour garantir le caractère secret du vote et la transparence du processus électoral (LE art. 232).

Le processus de votation peut se diviser en sept étapes :

- 1) L'électeur doit présenter et remettre sa carte d'identité valide (*cédula de vecindad*) et sa preuve d'inscription sur la liste électorale.
- 2) Le président du bureau de vote vérifie que l'électeur est bien inscrit sur la liste électorale et demande à ce dernier de la signer à l'endroit prévu;
- 3) L'électeur reçoit ensuite les quatre bulletins de vote dûment signés par le président;
- 4) Dans l'isoloir, l'électeur marque manuellement les bulletins de vote;

5) Ensuite, il les dépose dans les urnes correspondant à chacun des postes électifs;

6) L'index de l'électeur est marqué d'encre indélébile;

7) L'électeur reçoit sa carte d'identité, signée et estampillée par le président du bureau de vote.

À la fermeture du bureau de scrutin, on procède au dépouillement du scrutin, qui est effectué sur place par les 3 membres du bureau de vote et sous le contrôle des représentants des partis politiques. Un acte de scrutin (*Acta de escrutinio*) est complété. Il contient entre autres les renseignements suivants :

- l'heure de fermeture du bureau de vote, le nombre total de votes déposés dans les différentes urnes;
- les votes valides obtenus pour chaque parti politique;
- le nombre de votes nuls, le nombre de votes en blanc;
- la liste des contestations qui ont été formulées et comment celles-ci ont été résolues.

Les membres du bureau de vote et les représentants des partis doivent signer l'acte de scrutin. Le président se doit de le transmettre ainsi que tout le matériel électoral à la Commission électorale municipale. Par la suite, cette dernière fait parvenir les résultats des élections au Tribunal suprême électoral (TSE) et à la Commission électorale départementale, soit par télégraphe, téléphone ou par tout autre moyen à sa disposition (RLE art. 87 et 88). Aujourd'hui, cette transmission se fait de façon électronique.

## **5. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION AVANT LE JOUR DU SCRUTIN**

### **5.1 Arrivée de la mission et accréditation de ses membres**

Dès son arrivée à Guatemala le 5 septembre 2007, la délégation de la COPA a émis un communiqué de presse (annexe IV) afin de faire part de sa composition, des objectifs de la mission et de présenter succinctement la COPA.

### **5.2 Les rencontres de travail avec des représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral**

Les 5, 6, 7 et 8 novembre 2006, la mission a participé à plusieurs réunions de travail à Guatemala auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier sur les lieux l'état de l'organisation des élections au Guatemala. Des résumés des propos et des informations recueillis au cours de ces réunions de travail sont rapportés ci-dessous<sup>2</sup> :

---

<sup>2</sup> Les membres de la mission ne font que rapporter les propos tenus par les représentants d'institutions et d'organismes, sans porter un jugement de valeur.

## A) Les partis politiques

**M. Giddel Zaso, chef de la campagne du Parti *Unidad Nacional de la Esperanza* (UNE), accompagné de M. Fernando Varillas, responsable des relations avec la presse – le vendredi 7 septembre, 19 h.**

Au cours de cette rencontre de travail, M. Zaso a rappelé que son parti a été durement touché par la violence durant la campagne électorale en soulignant que 27 candidats ou proches de ce parti ont été victimes d'attentats, parmi lesquels 14 ont perdu la vie. À cet égard, il se demandait qui luttait pour que son parti n'accède pas au pouvoir au Guatemala, évoquant le crime organisé qui aurait tenté sans succès d'infiltrer son parti.

Il a également déploré que le candidat à la présidentielle du parti, M. Alvaro Colom, ait été victime d'attaques infondées et accusé de délits par la presse.

M. Zaso a indiqué que l'UNE était un parti indépendant de l'État qui ne recevait aucun financement public.

Il s'est inquiété des possibles actes de violence qui pourraient être perpétrés le jour de l'élection, notamment le brûlage d'urnes comme cela s'était produit lors des élections de 2003.

Enfin, il a regretté le peu de crédibilité dont bénéficient les institutions du pays auprès de la population. Selon lui, seules les Églises échappent à ce constat.

**M. Oscar Rodolfo Castañeda, candidat à la présidence du *Partido de Avanzada Nacional* (PAN), accompagné de M<sup>me</sup> Esther Castañeda Rosales, secrétaire de campagne – le samedi 8 septembre 2007, 16 h.**

Dans le cadre de cette rencontre de travail, M. Castañeda a soutenu que les élections du 9 septembre seraient libres et transparentes et qu'il n'y avait pas de possibilité de corruption ni de fraude.

Il a toutefois indiqué qu'il a dénoncé, auprès de la mission d'observation électorale de l'Organisation des États américains (OEA), celle de l'Union européenne (UE) et du Tribunal suprême électoral (TSE), la partialité des médias qu'il a constatée dans la campagne électorale.

Le parti de M. Castañeda a également dénoncé le contexte de violence et d'insécurité dans lequel doivent vivre les Guatémaltèques de façon quotidienne, indiquant que le crime organisé aurait infiltré certains partis politiques et affecté le déroulement de la campagne électorale.

M. Castañeda a soutenu que le Tribunal suprême électoral a fait un bon travail avec le peu de moyen financier dont il disposait. Il a reconnu les bienfaits de la décentralisation qui a récemment été introduite dans le processus électoral. À son avis, le TSE est un organisme indépendant et respecté de tous.

Bien qu'il n'envisageait pas d'irrégularités le jour de l'élection, M. Castañeda a soulevé la question de la falsification des cartes d'identité (*cédulas de vecindad*) nécessaires à l'exercice du droit de vote. Selon lui, il existerait des cas isolés où des maires auraient émis de fausses cartes d'identité afin de favoriser leur propre réélection. Cependant, il a soutenu que cela n'aurait pas d'incidence sur le déroulement du vote, comme les électeurs doivent se faire marquer l'index d'encre indélébile, les empêchant ainsi de voter plus d'une fois.

Enfin, il jugeait nécessaire que le président de la République puisse être réélu pour un second mandat, ce que la loi actuelle ne permet pas, car il considère que quatre ans à la présidence c'est trop peu pour permettre la mise en œuvre de réformes importantes.

## **B) Organisations de la société civile**

**M. Aparicio Pérez, coordonnateur de la Coordination nationale des organisations paysannes (Coordinadora Nacional de Organizaciones Campesinas - CNOC), accompagné de MM. Carlos Morales, Moises Guzman et Rafael Gonzalez – le mercredi 5 septembre 2007, 10 h 30.**

Les représentants de la CNOC se sont montrés très préoccupés par le déroulement de la campagne électorale. Ils ont notamment fait état des problèmes suivants :

- partialité dans le traitement de l'information par les médias;
- violence dirigée contre les candidats et les partis politiques;
- présence du crime organisé dans la campagne.

Ils ont également évoqué diverses possibilités de fraude ou d'irrégularité électorales :

- achat de votes;
- pannes de courant intentionnelles pour nuire aux opérations;
- falsification de cartes d'identité (*cédulas de vecindad*).

D'ailleurs, concernant la falsification des cartes d'identité qui serait réalisée par certains maires de province cherchant à favoriser leur propre réélection, le CNOC a déposé une plainte auprès du Tribunal suprême électoral.<sup>3</sup>

Ils ont enfin indiqué que ce ne sont pas tous les partis politiques qui ont indiqué la provenance de leurs fonds électoraux comme le prescrit la loi.

**MM. José Dávila et Julio Curruchiche, représentants de Mirador Electoral – le mercredi 5 septembre 2007, 14 h.**

Mirador est une organisation de la société civile composée de cinq associations membres.<sup>4</sup> Elle en était à sa deuxième participation dans le processus électoral guatémaltèque en tant qu'observateur national.

Mirador a observé pendant un an le comportement des autorités électorales et politiques, les partis politiques, leurs discours, leurs programmes, la violence qui afflige le pays ainsi que les médias de communication.

---

<sup>3</sup> La plupart des plaintes reçues par le Tribunal suprême électoral (TSE) concernent la question de la falsification des cartes d'identité. En date du 11 septembre 2007, des 31 plaintes acheminées par le TSE au ministère Public (*Ministerio Público*), 29 demeuraient toujours sous enquête.

<sup>4</sup> Acción Ciudadana (AC), Centro de Estudios de la Cultura Maya (CECMA), Asociación Desarrollo, Organización, Servicios y Estudios Socioculturales (DOSES), Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO) et Instituto Centroamericano de Estudios Políticos (NCEP).

Selon leurs observations, comparativement aux élections de 2003, la couverture journalistique a été plus équilibrée. Toutefois, ils ont constaté que l'information n'a été concentrée que sur les cinq premiers candidats à la présidence qui arrivaient en tête dans les sondages. Les neuf autres partis n'ont reçu que très peu de couverture médiatique.

La campagne électorale de 2007 a également été caractérisée par un niveau élevé de violence. Ils ont relaté que le nombre d'assassinats s'élevait à 43, alors qu'on en dénombrait 29 en 2003.

L'organisme a indiqué qu'il regrettait de ne pas avoir eu la permission du Tribunal suprême électoral de procéder à une vérification de la liste électorale.

Bien que la réforme de la loi électorale ait mis en place le début d'un contrôle du financement des partis politiques et des dépenses électorales, Mirador a toutefois observé que la limite de dépenses permise, soit 6 000 000 \$US, n'a pas été respectée par les principaux partis politiques en tête dans les sondages et que certains partis n'ont pas respecté l'obligation de divulguer la provenance de leur financement. Ils ont déploré le fait que les sanctions pour une infraction à la loi électorale soient très minimales ou encore inexistantes. Selon eux, un contrôle plus rigoureux du financement des partis est fondamental afin d'éviter, par exemple, que des fonds provenant du trafic de la drogue servent à financer les partis politiques.

Enfin, ayant constaté que bien que la participation des autochtones soit élevée lors du vote, elle demeure réduite en ce qui a trait à leur participation au processus électoral comme tel. Ainsi, Mirador a également travaillé, dans le cadre de la présente campagne électorale, en faveur des autochtones en suivant trois axes :

- favoriser l'inclusion des enjeux chers aux autochtones dans la campagne, tels que l'éducation et la santé;
- accroître la participation des autochtones en tant que candidats (30% des candidats sont autochtones alors qu'ils représentent près de 70% de la population);
- contrôler la formation des Commissions électorales départementales (*Juntas electorales departamentales*), car il est important que les autochtones en fassent partie.

**M. Carlos Mancilla, représentant de la Confédération de l'unité syndicale du Guatemala (*Confederación de Unidad Sindical de Guatemala - CUSG*), accompagné de MM. Guillermo Gamboa, Moise Pérez et Oliverito Hernandez – le jeudi 6 septembre 2007, 11 h.**

Les représentants de la CUSG ont évoqué divers éléments, inquiétants à leurs yeux, qui ont marqué les élections de 2007. Ils ont déploré :

- qu'aucune sanction n'ait été imposée à l'égard des partis politiques qui ont commencé leur campagne électorale bien avant la date prescrite par la loi;
- que la campagne électorale ait été ponctuée d'importantes publicités diffamatoires;
- que cinq candidats à la présidence n'aient pas été invités au débat présidentiel et plusieurs enjeux primordiaux n'aient pas été abordés à cette occasion;



- que la campagne ait été marquée par un niveau élevé de violence, et notamment par l'assassinat de plusieurs candidats;
- que la fiabilité de la liste électorale ait été remise en cause, car on y retrouverait entre autres des noms de plusieurs personnes décédées.

De plus, ils se sont inquiétés de la possibilité que des groupes d'individus investissent les bureaux de vote à la fin de la journée du scrutin pour détruire les bulletins.

Ils ont également abordé la question de la falsification des cartes d'identité (*cédulas de vecindad*) dans certaines municipalités qui pourrait favoriser la réélection des autorités en place, reprochant au Tribunal suprême électoral de ne pas faire respecter la loi électorale.

Enfin, ils ont avancé que les Guatémaltèques en général étaient peu confiants envers la classe politique qui les représente et dirige le pays.

**M. Pedro Trujillo, directeur de l'Institut des études politiques et des relations internationales (*Instituto de Estudios Políticos y Relaciones internacionales*) de l'Université Francisco Marroquín (*Universidad Francisco Marroquín*), accompagné de MM. David Amador et Christian Alvarez – le jeudi 6 septembre 2007, 14 h.**

Selon ce chercheur émérite, le nombre élevé d'indécis dans les sondages à quelques jours des élections s'expliquerait par la similitude des programmes de gouvernement proposés par les partis politiques, notamment en ce qui concerne les questions de justice, de sécurité, d'éducation et de santé.

Il a observé que les citoyens sont actuellement très insatisfaits à l'égard de la classe politique. De l'avis de M. Trujillo, cette insatisfaction serait liée, entre autres, au taux élevé de corruption et d'inefficacité dans la fonction publique. Celle-ci, a-t-il souligné, manque de continuité car elle est remplacée tous les quatre ans, après chaque élection. Toutefois, M. Trujillo a indiqué que le Tribunal suprême électoral maintenait un niveau de confiance relativement élevé auprès de la population.

L'universitaire est également d'avis que le Tribunal suprême électoral aura de nombreux défis à relever au cours des prochaines années, notamment celui de la carte d'identité (*cédulas de vecindad*) qui est émise localement par les municipalités. Il a soutenu que ce document est facilement falsifiable et que cela semble favoriser la réélection des maires en place. M. Trujillo a également indiqué que le contrôle des dépenses électorales reste un autre grand défi que devra relever le Tribunal suprême électoral.

M. Trujillo est revenu sur la récente réforme de la loi électorale et a rappelé que celle-ci avait accru sensiblement le nombre de bureau de vote, passant de 8 8885 en 2003 à 13 756 en 2007. Cela a, par conséquent, fait croître les problèmes de logistiques auxquels doit faire face le Tribunal suprême électoral le jour de l'élection. Toutefois, selon l'universitaire, s'il y avait des risques de fraudes, ils se seraient produits avant le jour de l'élection.

En ce qui concerne les problèmes liés à la violence, M. Trujillo a soutenu qu'il n'y avait pas plus de crimes qu'avant. À son avis, ce sont les partis politiques ou encore les médias de communication qui ont exagéré et cherché à politiser la violence.

Enfin, quant au travail des médias, M. Trujillo a noté qu'ils prennent davantage part à la gouvernance de l'État plutôt qu'ils ne la critiquent.

**M. César A. Estrada Diéguez, président de la Chambre de commerce et de services (*Cámara Empresarial de Comercio y Servicios*), accompagné de représentants de son organisation – le jeudi 6 septembre 2007, 19 h.**

M. Estrada a indiqué que la campagne électorale de 2007 n'a pas été marquée par les importantes confrontations ayant caractérisées les campagnes précédentes. En fait, il est d'avis que le climat politique qui a prévalu au Guatemala dans le cadre de la campagne 2007 était très similaire à celui des autres pays d'Amérique latine.

Il a décrit la campagne électorale en signalant qu'il y avait eu des frictions entre les différents partis politiques mais que les citoyens ont observé son déroulement dans la tranquillité. Concernant la violence qui a prévalu, M. Estrada a avancé que celle-ci n'était pas liée en totalité au contexte électoral.

De façon générale, il a indiqué ne pas avoir d'inquiétudes quant aux opérations le jour du scrutin bien qu'il puisse y avoir des problèmes liés à la violence dans certains départements du pays.

Selon lui, le Tribunal suprême électoral a fait un travail professionnel, transparent et efficace.

Favorisant le développement d'une véritable démocratie au Guatemala, il a souligné que les entrepreneurs ne veulent pas être sujet à l'arbitraire. Quant au rôle des entrepreneurs dans la présente campagne électorale, M. Estrada a affirmé qu'il n'y a pas eu d'ingérence de leur part. Toutefois, il a rejeté l'ingérence des trafiquants de drogues illicites qui financent, selon lui, les candidats et les partis politiques guatémaltèques, comme ailleurs en Amérique latine.

**M. José Alberto Flores, président de la Commission des droits humains du Guatemala (*Comisión de Derechos Humanos de Guatemala - CDHG*), accompagné de M. Miguel Sucuqui – le vendredi 7 septembre 2007, 9 h.**

Concernant la campagne électorale de 2007, M. Flores a fait part des observations suivantes :

- les citoyens feraient peu confiance au processus d'obtention de la carte d'identité (*cédula de vecindad*) et d'inscription sur la liste électorale;
- la couverture journalistique de la campagne électorale a été adéquate;
- le Tribunal suprême électoral a fait preuve de certaines faiblesses organisationnelles quant à sa capacité à faire respecter la loi électorale;
- tous les partis politiques ont été affectés par la violence qui sévit au pays.

Pour le jour de l'élection, M. Flores s'est inquiété du transport des bulletins de vote et des conséquences de la falsification des cartes d'identité dans certaines municipalités.

À son avis, les forces policières auront la responsabilité de faire respecter l'ordre et la sécurité surtout dans la région occidentale du pays.

**M<sup>me</sup> Ileana Alamilla, directrice du Centre de nouvelles du Guatemala (*Centro de reportes informativos de Guatemala*) - le vendredi 7 septembre 2007, 11 h.**

Selon M<sup>me</sup> Alamilla, bien que le jour du scrutin puisse être marqué par certaines irrégularités, notamment la falsification des cartes d'identité, le brûlage d'urnes et les risques liés aux pannes de courant, les résultats des élections seront fiables.

Elle a cependant déploré que la loi électorale guatémaltèque demeure faible et a reproché aux autorités de ne pas avoir adopté des réformes pour consolider le processus démocratique. M<sup>me</sup> Alamilla a pris pour exemple la période durant laquelle se tiennent les élections au Guatemala, soit le mois de septembre, en pleine saison des pluies. Si un ouragan devait frapper en cette période, cela pourrait occasionner, selon elle, d'importants problèmes.

Elle a également critiqué le Tribunal suprême électoral pour ne pas avoir fait appliquer la loi électorale auprès des partis politiques qui l'enfreignent. Elle est d'avis que le Tribunal demeure marqué par un manque d'autorité et par des problèmes internes.

M<sup>me</sup> Alamilla a rappelé la violence et l'insécurité qui affligent le pays, et cela, non seulement en période électorale. Ainsi, il y aurait ainsi en moyenne près de 16 meurtres par jour et seulement 5 % de ceux-ci sont résolus. Selon elle, rien n'a été fait pour s'attaquer aux problèmes du crime organisé et du trafic des stupéfiants.

Enfin, elle a soutenu que la couverture journaliste de la campagne électorale avait été plus équilibrée que par le passé.

**M. Victor Hugo Herrera, secrétaire exécutif de la Fédération guatémaltèque des écoles radiophoniques (*Federación Guatemalteca de Escuelas Radiofónicas*), accompagné notamment de MM. Hector Samayoa, Manuel Rerando Pablo, Juan Pablo Juc Quib, Donald Arevalo, Carlos Siefeld et de M<sup>me</sup> Maria Angelica – le vendredi 7 septembre 2007, 14 h.**

Les représentants de cette organisation ont également fait état de la falsification des cartes d'identité, notamment celles faites au nom de personnes décédées. Bien que la Cour constitutionnelle se soit prononcée sur la possibilité que le scrutin du 9 septembre soit suspendu pour cette raison, la réaction du Tribunal suprême électoral fut de poursuivre le processus électoral, ont-ils soutenu.

En ce qui concerne les opérations le jour du scrutin, ils se sont montrés inquiets par les campagnes diffamatoires qui ont eu cours, par la réélection possible de certains maires qui pourrait créer un mécontentement au sein de la population, par l'achat des votes ainsi que par l'utilisation de fausses cartes d'identité.

**M. Hugo Garrido, secrétaire exécutif de la Conférence des Églises évangéliques du Guatemala (*Conferencia de Iglesias Evangélicas de Guatemala*), accompagné de MM. Santiago Teleguario et Domingo Chali – le samedi 8 septembre 2007, 12 h.**

M. Garrido a fait part de l'augmentation de la violence politique et sociale au Guatemala au cours des dernières années soulignant que bien que le pays ne soit plus en conflit, on dénombre une quinzaine de meurtre par jour. La situation lui paraissait critique.

Il a également rapporté que beaucoup de Guatémaltèques se font offrir la possibilité de vendre leur vote. Dans un pays où il y a tant de besoins, il comprenait que certains citoyens acceptent de faire cela.

Les représentants des Églises évangéliques ont reproché le peu de place faite aux femmes ainsi qu'aux autochtones au sein des partis politiques.

M. Garrido n'a pas exprimé de crainte quant au déroulement des opérations le jour du scrutin. Toutefois, il a soutenu que des menaces pourraient planer les jours suivant l'élection, notamment provenant de personnes qui n'accepteraient pas les résultats.

À son avis, le Tribunal suprême électoral jouit d'une bonne crédibilité au sein de la population guatémaltèque, le travail qu'il a effectué dans le cadre de ces élections a été transparent et tout serait en place pour un bon déroulement le jour du scrutin.

### **M. Miguel Ángel Albizures, représentant du *Movimiento Nacional por los Derechos Humanos (MNDH)* - le samedi 8 septembre 2007, 14 h**

M. Albizures a mentionné trois facteurs qui ont eu un impact sur la campagne électorale de 2007 : l'ingérence des militaires, du pouvoir économique et du crime organisé au sein des partis politiques.

Il a rappelé que la campagne électorale a été caractérisée par une extrême violence, notamment plusieurs assassinats politiques, et qu'il n'était pas possible d'évaluer combien de candidats s'étaient retirés de la campagne par peur d'être victime de cette violence.

Selon lui, la présence d'observateurs internationaux demeurait importante, en particulier le jour de l'élection.

La couverture médiatique de la campagne a été très importante mais il a déploré que la presse soit concentrée entre les mains du pouvoir économique. Toutefois, il a mentionné que le Tribunal suprême électoral a fixé une limite aux dépenses de publicité des partis politiques dans les médias et que ces derniers avaient eu l'obligation de fournir un espace publicitaire gratuit à chacun des candidats.

À son avis, le Tribunal suprême électoral a historiquement joué un rôle très important et serait un des organismes publics les mieux respectés parmi la population.

## **6. LE DÉROULEMENT DE LA MISSION LE JOUR DU SCRUTIN**

### **6.1 Composition et déploiement des équipes d'observateurs de la COPA**

Le jour de l'élection, les membres de la mission se sont répartis en 5 équipes d'observateurs.

- 1) La première équipe, composée de représentants du Québec et du Surinam, soit de M. **Jean-François Roux**, chef de mission, de M<sup>me</sup> **Sylvia Kajoeramari**, de M. **Jacques Paquet** et de M<sup>me</sup> **Francine Barry**, a observé le déroulement des opérations dans 25 bureaux de vote dans les zones 5, 10, 13, 14, 15 et 16 de la ville de Guatemala et dans la ville de Santa Catarina Pinula.

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	N° bureau de vote <sup>5</sup>	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-057	Club Los Arcos	Guatemala/Zone 14	628	6 h 35	7 h 25
01-01-059	Escuela Oficial Urbana Mixta Eduardo Cáceres	Guatemala/Zone 14	631	7 h 35	7 h 57
01-01-059	Escuela Oficial Urbana Mixta Eduardo Cáceres Lenhof	Guatemala/Zone 14	1547 non actualisé	7 h 59	8 h 05
01-02-001	Colegio Parroquial	Santa Catarina Pinula	1670	8 h 15	8 h 45
01-02-001	Escuela Oficial Urbana Mixta N° 810	Santa Catarina Pinula	1659	8 h 47	9 h 01
Non codé	Colegio Mixto La Imaculada	Santa Catarina Pinula	1718 non actualisé	9 h 07	9 h 25
01-01-057	Colegio de Varones Santander	Guatemala/Zone 14	623	9 h 25	9 h 50
Non codé	Escuela Republica de Bolivia	Guatemala/Zone 13	1216 non actualisé	10 h 25	10 h 37
01-01-054 et 055	Escuela Normal Central para Varones	Guatemala/Zone 13	594	10 h 45	10 h 55
01-01-054 et 055	Escuela Normal Central para Varones	Guatemala/Zone 13	596	10 h 56	11 h 07
01-01-056 et 058	Instituto Tecnico Vocacional Dr. Imrich Fischmann	Guatemala/Zone 13	605	11 h 15	11 h 35
Non codé	Instituto América Latina	Guatemala/Zone 13	1414 non actualisé	12 h	12 h 15
01-01-061 et 062	Colégio Bilingüe Vista Hermosa	Guatemala/Zone 15	663	14 h 05	14 h 15
01-01-061 et 062	Colegio Bilingüe Vista Hermosa	Guatemala/Zone 15	666	14 h 15	14 h 25
01-01-063	Campus Central Universidad Rafael Landivar	Guatemala/Zone 16	672	14 h 35	14 h 45
01-01-063	Campus Central Universidad Rafael Landivar	Guatemala/Zone 16	1631 non actualisé	14 h 48	15 h
01-01-063	Campus Central Universidad Rafael Landivar	Guatemala/Zone 16	1645 non actualisé	15 h 02	15 h 20
Non codé	Escuela Normal de Maestras para Párvulos Dr. Alfredo Carrillo Ramírez	Guatemala/Zone 15	1446 non actualisé	15 h 35	15 h 45
Non codé	Escuela Normal de Maestras para Párvulos Dr. Alfredo Carrillo Ramírez	Guatemala/Zone 15	1454 non actualisé	15 h 50	16 h 05
01-01-060	Colegio Valle Verde	Guatemala/Zone 15	647	16 h 10	16 h 20
01-01-060	Colegio Valle Verde	Guatemala/Zone 15	654	16 h 20	16 h 30
01-01-016	Liceo Guatemala Secundaria	Guatemala/Zone 5	156	16 h 40	16 h 50

<sup>5</sup> Pour mémoire, si les données apparaissant sur la carte d'identité non pas été récemment mises à jour, les Guatémaltèques peuvent toujours exercer leur droit de vote, mais doivent se présenter dans un bureau de vote pour électeurs « non actualisés » (*no actualizados*).

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	N° bureau de vote <sup>5</sup>	Heure d'arrivée	Heure de départ
et 042					
01-01-016 et 042	Liceo Guatemala Secundaria	Guatemala/Zone 5	160	16 h 50	17 h
01-01-044	Escuela Oficial de Niñas N° 20 José Antonio Salazar	Guatemala/Zone 10	470	17 h 45	21 h 30

- 2) La deuxième équipe, composée de représentants du Venezuela et du Mexique, soit de M<sup>me</sup> **Jhannett Madriz Sotillo** et de M<sup>me</sup> **Norka Maria Cristina Lopez Zamarripa**, a observé le déroulement des opérations dans 11 bureaux de vote dans les zones 5, 10, 11, 12 et 15 de la ville de Guatemala.

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	N° bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-018	Instituto Experimental Dr. José Matos Pacheco	Guatemala/Zone 5	174	7 h	8 h
01-01-060	Colegio Valle Verde	Guatemala/Zone 15	645	8 h	8 h 15
01-01-053	USAC-EFPEM	Guatemala/Zone 12	583	12 h	12 h 10
01-01-051	Instituto experimental Carlos Martínez Duran	Guatemala/Zone 12	544	12 h 30	12 h 45
01-01050	Instituto Técnico Mixto Privado Marco Pólo	Guatemala/Zone 12	536	12 h 55	13 h 05
Non codé	Centro Recreativo del Sindicato de Trabajadores de Finanzas	Guatemala/Zone 12	1273 non actualisé	13 h 10	13 h 20
01-01-053	Colegio Franciscano 12 de Octubre Sección Niños	Guatemala/Zone 12	571	13 h 35	13 h 40
01-01-053	Colegio Franciscano 12 de Octubre Sección Niños	Guatemala/Zone 12	559	13 h 40	13 h 50
01-01-046	Colégio Italiano	Guatemala/Zone 11	504	14 h	14 h 10
01-01-045	Escuela Oficial Mixta Republica de Colombia	Guatemala/Zone 11	471	14 h 15	14 h 25
01-01-043	Colegio Parroquial Nuestra Señora de Guadalupe	Guatemala/Zone 10	459	17 h 55	20 h

- 3) La troisième équipe, composée de représentants du Surinam, du Mexique et du Venezuela, soit de M. **August K. Bado**, de M<sup>me</sup> **Rebeca Parada Ortega** et de M<sup>me</sup> **Iris Varela**, a observé le déroulement des opérations dans 21 bureaux dans les zones 1, 2 et 10 de la ville de Guatemala. Une grille a été remplie pour 20 des 21 bureaux de vote visités.

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	N° bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-004, 005 et 006	Instituto Central Normal para Señoritas (Belen)	Guatemala/Zone 1	963 non actualisé	7 h	9 h
01-01-004, 005 et 006	Instituto Central Normal para Señoritas (Belen)	Guatemala/Zone 1	972 non actualisé	7 h	9 h
01-01-000 et 001	Instituto Rafael Aqueche	Guatemala/Zone 1	2	9 h	9 h 25
01-01-000 et 001	Instituto Rafael Aqueche	Guatemala/Zone 1	1554 non actualisé	9 h	9 h 25
01-01-000 et 001	Instituto Rafael Aqueche	Guatemala/Zone 1	1	9 h	9 h 25
01-01-007 et 012	Instituto Normal Centroamericano para Señoritas (INCA)	Guatemala/Zone 1	71	9 h 45	10 h 10
01-01-009	Instituto para Varones Adrian Zapata	Guatemala/Zone 2	92	10 h 20	10 h 45
01-01-009	Instituto para Varones Adrian Zapata	Guatemala/Zone 2	95	10 h 20	10 h 45
01-01-010 et 011	Colegio La Patria	Guatemala/Zone 2	109	11 h 05	11 h 15
01-01-010 et 011	Colegio La Patria	Guatemala/Zone 2	113	11 h 05	11 h 15
01-01-010 et 011	Colegio La Patria	Guatemala/Zone 2	110	11 h 05	11 h 15
Non codé	Centro Educativo Rotario Benito Juárez	Guatemala/Zone 2	1519 non actualisé	11 h 35	11 h 50
Non codé	Centro Educativo Rotario Benito Juárez	Guatemala/Zone 2	1519 non actualisé	11 h 35	11 h 50
Non codé	Centro Educativo Rotario Benito Juárez	Guatemala/Zone 2	1524 non actualisé	11 h 40	11 h 50
01-01-009	Escuela Oficial Urbana Mixta Laboratorio N° 1 Raymond Rignal	Guatemala/Zone 2	105	12 h	12 h 20
01-01-009	Escuela Oficial Urbana Mixta Laboratorio N° 1 Raymond Rignal	Guatemala/Zone 2	104	12 h	12 h 20
Non codé	Instituto Victor Manuel de la Roca	Guatemala/Zone 1	1584 non actualisé	12 h 25	12 h 35
01-01-002	Parqueo Parque Central Ala Sur	Guatemala/Zone 1	17	13 h	13 h 10

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	N° bureau de vote	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-002	Parqueo Concordia	Guatemala/Zone 1	34	13 h 35	13 h 45
Non codé	Escuela Oficial Urbana de Niñas N° 3 Dolores Bedoya de Molina	Guatemala/Zone 1	1427 non actualisé	13 h 43	13 h 48
01-01-044	Escuela Oficial de Niñas N° 20 José Antonio Salazar	Guatemala/Zone 10	ND	18 h	21 h

- 4) La quatrième équipe, composée de représentants du Mexique et du Surinam, soit de **M. Martín Carlos Olavarrieta** et de **M<sup>me</sup> Marcia I. S. Burleson**, a observé le déroulement des opérations dans 10 bureaux de vote dans les zones 7 et 10 de la ville de Guatemala ainsi que dans les départements de Chimaltenango et de Sacatepequez, notamment dans la ville de Antigua Guatemala. L'observation a été réalisée pour l'ensemble de chaque centre de votation visité et non pour chaque bureau de vote.

Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/zone	Type de centre de votation	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-037	Carlos Federico Mora Instituto Experimental	Guatemala/Zone 7	Mixte	6 h 45	7 h 40
Non codé	Escuela Rafael Rosales	Jocotenango	Non actualisé	8 h 40	9 h 10
03-01-006	CEM Aldea Santa Isabel	Chimaltenango	Actualisé	9 h 40	10 h
Non codé	Gimnasio de la CDAG	Antigua Guatemala	Non actualisé	10 h 10	10 h 35
Non codé	Club de Leones	Antigua Guatemala	Non Actualisé	10 h 40	11 h 30
Non codé	Convento La Merced	Antigua Guatemala	Non actualisé	11 h 45	12 h
02-01-000 et 001	Convento de Capuchinas	Antigua Guatemala	Actualisé	12 h 10	12 h 35
Non codé	Escuela Luis Mena	Antigua Guatemala	Non actualisé	12 h 45	13 h 05
02-01-000 et 001	Colegio La Salle	Antigua Guatemala	Actualisé	13 h 10	14 h 15
01-01-043	Escuela Nacional para Varones	Guatemala/Zone 10	Actualisé	18 h 10	21 h

- 5) Enfin, la cinquième équipe, composée de représentants du Mexique et du Surinam, soit de **M<sup>me</sup> María Isabel Nava Cruz**, de **M. Ramé J. Amatsoerdi** et de **M. Hector Martinez**, a observé le déroulement des opérations dans 12 bureaux de vote dans les zones 7 et 10 de la ville de Guatemala. Les heures d'arrivée et de départ dans les bureaux de vote n'ont pas été fournies par les membres de l'équipe. L'observation a été réalisée pour l'ensemble de chaque centre de votation visité et non pour chaque bureau de vote.



Code géo-électoral	Nom du centre de votation	Ville/district	Type de centre de votation	Heure d'arrivée	Heure de départ
01-01-036	Intecap Zona 7	Guatemala/Zone 7	Actualisé	ND	ND
01-01-036	Salón de Usos Múltiples del Comité Pronavidad del Niño	Guatemala/Zone 7	Actualisé	ND	ND
01-01-038	Salón Parroquial San Pablo Apóstol	Guatemala/Zone 7	Actualisé	ND	ND
Non codé	Escuela Parvulos Tulio Bucaro	Guatemala/Zone 7	Non actualisé	ND	ND
01-01-036	Hangar Colonia Centroamérica	Guatemala/Zone 7	Actualisé	ND	ND
Non codé	Escuela Nacional David Vela	Guatemala/Zone 7	Non actualisé	ND	ND
Non codé	Colegio Maria de Fátima	Guatemala/Zone 7	Non actualisé	ND	ND
01-01-037	Carlos Federico Mora Instituto Experimental	Guatemala/Zone 7	Mixte	ND	ND
01-01-040	Colegio Mesoamericano	Guatemala/Zone 7	Mixte	ND	ND
01-01-037	Sotano Centro Comercial Gran Vía	Guatemala/Zone 7	Mixte	ND	ND
01-01-034	Parque La Democracia	Guatemala/Zone 7	Actualisé	ND	ND
01-01-044	Escuela Oficial de Niñas N° 20 José Antonio Salazar	Guatemala/Zone 10	Mixte	17 h 45	21 h 30

## 6.2 Les éléments observés

Afin de mener à bien leur travail d'observateurs, les parlementaires disposaient d'une grille de l'observateur électoral préparée par le secrétariat de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Cette grille, qui se trouve en annexe V et dont une copie a été remplie pour la grande majorité des bureaux de vote visités, se divise en huit parties. Basée sur les dispositions de la Loi électorale guatémaltèque, elle aborde les aspects suivants du processus électoral :

- 1) Les renseignements généraux sur l'observateur et le bureau de vote;
- 2) Le bureau de vote;
- 3) Le matériel électoral;
- 4) Les électeurs;
- 5) Les plaintes;
- 6) D'autres observations;
- 7) Le dépouillement et le décompte des suffrages;
- 8) L'évaluation globale.

Afin de recueillir ces informations, les observateurs se sont adressés essentiellement aux présidents des tables de votation.

Les cinq équipes d'observateurs ont également cherché à obtenir un bon échantillonnage des pratiques de votation en visitant des bureaux de vote situés dans différents types de quartiers. Ainsi, dans la région de la capitale, Guatemala, et dans les départements de Chimaltenango et de Sacatepequez, ils ont visité des bureaux de votation installés dans des quartiers ouvriers et populaires, des quartiers habités de représentants de la classe moyenne et des quartiers habités de représentants de la classe plus aisée.

## 7. LES CONSTATS DES MEMBRES DE LA MISSION DE LA COPA

Voici les principaux constats de l'observation qui peuvent être illustrés à l'aide des cinq tableaux se trouvant dans la grille de l'observateur remis aux membres de la délégation de la COPA. Les tableaux abordent les éléments suivants : **1) les bureaux de vote; 2) le matériel électoral (2 tableaux); 3) les plaintes; et 4) les observations générales.** Un cinquième élément, traitant du dépouillement et du décompte de votes, n'est pas illustré par un tableau. Une grille a été remplie pour 77 des 78 bureaux de vote visités. Voici les résultats compilés.<sup>6</sup>

### 7.1 Les bureaux de vote

Dans la majorité des bureaux de vote observée, les électeurs ont commencé à voter à 7 h comme le prévoit la loi. Seuls deux retards sont à noter :

- dans un bureau de vote au centre de votation non actualisé *Club de Leones* à Antigua Guatemala, les électeurs ont commencé à exercer leur droit de vote à 7 h 20 car les membres du bureau avaient décidé de recompter les bulletins de vote;
- pour des raisons liées à un manque de coordination, le bureau de vote n° 963 situé à l'*Instituto Central Normal para Señoritas* (Belen) dans la zone 1 de la ville de Guatemala a ouvert ses portes à 7 h10.

	OUI	NON	+ ou -
<b>Site et aménagement du bureau de vote convenables</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
<b>Bureau de vote complet</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Présence des forces de sécurité</b>	<b>71</b>	<b>6</b>	<b>0</b>
<b>Présence des représentants des candidats/partis</b>	<b>75</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Présence de publicité électorale sur les lieux</b>	<b>1</b>	<b>76</b>	<b>0</b>
<b>Actes d'intimidation à l'endroit des électeurs</b>	<b>0</b>	<b>77</b>	<b>0</b>

L'organisation physique de certains bureaux de vote était particulière, car les électeurs se trouvaient souvent à l'étroit. Toutefois, cela semblait être de coutume et de pratique et les électeurs ne s'en plaignaient pas.

Les membres de la deuxième équipe d'observateurs ont rapporté la présence de publicité électorale négative visant le candidat à la présidence Alvaro Colom de la UNE à l'intérieur du centre de votation situé à l'*Instituto Experimental Dr. José Matos Pacheco* (Guatemala/Zone 15).

<sup>6</sup> Ces résultats ne sont que le reflet d'une appréciation réalisée par les membres de la délégation de la COPA.

Toutes les équipes d'observateurs ont remarqué la présence de nombreux bénévoles, postés notamment à l'entrée des centres de votation, dont la tâche était de porter assistance aux électeurs. Néanmoins, les membres de la délégation de la COPA ont remarqué à quelques endroits d'importantes files d'attentes devant les tables de ceux qui étaient responsables d'orienter les électeurs.

## 7.2 Le matériel électoral

En général, le matériel électoral a été fourni en quantité suffisante et en conformité aux normes prescrites.

	OUI	NON	+ ou -	Aucune réponse
<b>Urnes adéquatement scellées</b>	75	1	0	1
<b>Isoloirs garantissant le secret</b>	72	1	3	1
<b>Liste électorale</b>	76	0	0	1
<b>Bulletins de vote en nombre suffisant</b>	64	12	0	1

À cela, il faut préciser que dans certains bureaux de vote, la quantité de bulletins de vote remis aux responsables était légèrement en dessous ou au-dessus du nombre prescrit par la loi. Cependant, cela n'a causé aucun préjudice dans les bureaux de vote observés par les membres de la délégation.

L'organisation physique de certains bureaux de vote pouvait remettre en question le caractère secret du vote. Ainsi au bureau de vote n° 1645 situé au *Campus Central Universidad Rafael Landivar* (Guatemala/zone 16), l'isoloir n'était pas disposé pour garantir le secret du vote.

	Très bon	Bon	Faible	Très faible	Aucune réponse
<b>Le matériel électoral</b>	38	35	1	0	3
<b>Le travail des membres du bureau de vote</b>	39	33	1	0	4
<b>Le travail de l'<i>aguacil</i> (officier)</b>	32	34	3	2	6

De façon générale, le travail des membres des bureaux de vote et de l'*aguacil* a été exemplaire. Toutefois, on peut noter, par exemple, qu'au bureau de vote n° 631, situé à la *Escuela Oficial Urbana Mixta Eduardo Cáceres* (Guatemala/zone 14), le travail des membres semblait un peu désorganisé et causait des retards pour les électeurs.

## 7.3 Les plaintes

De façon générale, très peu de plaintes ont été portées par les représentants des partis, les candidats ou les citoyens.

	OUI	NON	Aucune réponse
<b>Plaintes formulées par les représentants de partis politiques et des candidats</b>	5	65	7
<b>Plaintes formulées par les électeurs</b>	1	70	6

Néanmoins, certains électeurs se sont plaints du temps d'attente auprès des observateurs de la COPA; plus de 20 minutes dans le cas du bureau de vote n° 631 du Centre de votation *Escuela Oficial Urbana Mixta Eduardo Cáceres* (Guatemala/zone 14)

Au bureau de vote n° 2 de l'*Instituto Rafael Aqueche* (Guatemala/zone 1), des électeurs se sont plaints de ne pas avoir été informés du numéro de la table de votation qui leur avait été assigné. On les a référé au centre d'information mobile du Tribunal suprême électoral (TSE).

Au centre de votation *Parqueo Parque Central Ala Sur* (Guatemala/zone 1), bureau de vote n° 17, les représentants des partis politiques se sont plaints qu'il manquait des bulletins de vote pour leur permettre de voter.

Enfin, au centre de votation *Instituto Normal Centroamericano para Señoritas INCA* (Guatemala/zone 1), bureau de vote n° 71, la représentante du parti UNE a sollicité la présence d'un notaire pour rendre officiel le fait qu'on ne marquait pas l'index à l'encre indélébile.

#### 7.4 Les observations générales

De façon générale, les dispositions du Code électoral ont été respectées en regard des éléments d'observation suivants :

	OUI	NON	Aucune réponse
<b>Respect du caractère secret du vote</b>	<b>75</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Présence de plus d'un électeur dans l'isoloir</b>	<b>5</b>	<b>71</b>	<b>1</b>
<b>Respect des procédures électorales par le personnel</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Compréhension de la procédure par les électeurs</b>	<b>75</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Présence dans le bureau de vote de personnes non autorisées</b>	<b>0</b>	<b>75</b>	<b>2</b>
<b>Passage d'observateurs nationaux</b>	<b>57</b>	<b>15</b>	<b>5</b>
<b>Passage d'autres observateurs internationaux</b>	<b>55</b>	<b>16</b>	<b>6</b>
<b>Déroulement du vote dans l'ordre</b>	<b>73</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Interruption du vote dans la journée</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>5</b>

La première équipe d'observateurs a rapporté deux irrégularités : i) Un candidat à la députation a tenu une réunion politique sur les lieux de votation du *Liceo Guatemala Secundaria* (Guatemala/zone 5) lors de leur passage; ii) Un électeur s'est fait aider dans l'isoloir par un représentant d'un parti à la table de votation n° 1414 de l'*Instituto América Latina* (Guatemala/zone 13).

Également, cette même équipe a rapporté qu'un électeur du bureau de vote n° 1718 du *Colegio Mixto La Imaculada* de Santa Catarina Pinula n'a pas signé au bon endroit sur la liste électorale après avoir voté.

Le président du bureau de vote n° 536 du centre de votation de l'*Instituto Técnico Mixto Privado Marco Pólo* (Guatemala/zone 12) n'a pas souhaité coopérer avec les membres de la deuxième équipe d'observateurs de la COPA et répondre à leurs questions lors de leur passage.

Notons enfin qu'il n'y a eu aucune interruption du vote dans les bureaux observés.

## **7.5 Le dépouillement et le décompte des suffrages**

Les observateurs de la COPA ont témoigné du dépouillement et du décompte des suffrages dans les centres de votation *Escuela Oficial de Niñas N° 20 José Antonio Salazar*, *Colegio Parroquial Nuestra Señora de Guadalupe* et *Escuela Nacional para Varones*. Les trois centres de votation étaient situés dans la zone 10 de la ville de Guatemala. Le dépouillement s'est déroulé avec sérieux, dans le calme, dans la transparence et dans le respect des dispositions de la loi électorale.

## **8. LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION**

Au terme de la mission, la délégation de la COPA a rédigé et diffusé un communiqué de presse afin de faire part des conclusions préliminaires de ses observations (annexe VI).

Ainsi, outre les quelques irrégularités mineures rapportées précédemment, les membres ont constaté que la procédure électorale a été respectée et que le scrutin s'est déroulé dans l'ordre. Ils ont d'ailleurs été impressionnés par l'enthousiasme et le sens civique dont les citoyens ont fait preuve dans le cadre de cette importante élection.

Les membres de la mission ont également tenu à souligner la rigueur démontrée par le personnel du scrutin et les représentants des partis politiques dans l'accomplissement de leur tâche. Ils ont par ailleurs constaté la participation de nombreux jeunes en tant que travailleurs électoraux.

Dans le cadre des rencontres auprès de représentants d'institutions et d'organisations impliquées dans le processus électoral, tel que mentionné dans la partie 5.2 de ce rapport, les membres de la délégation ont été mis au fait d'une importante préoccupation concernant la falsification des cartes d'identité (*cédulas de vecindad*), nécessaires à l'exercice du droit de vote, par certaines municipalités. À ce sujet, les autorités électorales guatémaltèques ont reconnu publiquement l'existence d'un nombre indéterminé de cartes d'identité dupliquées dans les registres d'électeurs de plusieurs municipalités. D'ailleurs, la plupart des plaintes officielles acheminées au Tribunal suprême électoral concernent la falsification de ces cartes d'identité. Le Tribunal a toutefois attribué la responsabilité de l'émission de ces cartes falsifiées au système de registre municipal des résidents.

Il est aussi impossible d'ignorer et de ne pas condamner la violence et l'intimidation qui ont marqué la campagne électorale de 2007, faisant des victimes, jusqu'à une cinquantaine de morts selon certains, parmi les candidats, les militants des partis politiques et leurs familles. Cet aspect de la campagne a été largement soulevé par les médias de communication et déploré avec véhémence par une très grande majorité des intervenants rencontrés.

Ainsi, la délégation de la COPA souhaite sensibiliser les autorités compétentes guatémaltèques à ces préoccupations et leur recommande à cet égard de:

- s'assurer de la fiabilité et de la transparence du processus d'émission des cartes d'identité (*cédulas de vecindad*) afin d'éliminer les doutes qui planent à leur sujet, en envisageant, par exemple, l'émission d'une carte nationale;
- faire en sorte que justice soit rendue pour les victimes des crimes de nature politique commis durant la campagne et mettre en oeuvre les mesures appropriées pour que le processus électoral ne soit plus ponctué de tant de violence.

Les membres de la délégation tiennent également à rappeler que la grande majorité des intervenants, rencontrés dans le cadre des réunions de travail, ont rapporté que le Tribunal suprême électoral n'avait pas été pleinement en mesure de faire respecter certaines dispositions de la loi électorale, notamment celles qui obligent les partis politiques à divulguer la source de leur financement privée, ou encore, de faire respecter la date du début de la campagne électorale. Lors de leur séjour au Guatemala, les membres de la délégation de la COPA n'ont pas eu la possibilité de rencontrer de représentants du Tribunal suprême électoral afin de vérifier ces allégations. Toutefois, l'examen de la « Loi électorale et des partis politiques » permet de constater que le Tribunal suprême électoral a peu de pouvoir pour sanctionner les violations pouvant survenir.

Les membres de la délégation de la COPA souhaitent enfin souligner l'accueil cordial et chaleureux qui leur a été réservé par les divers intervenants guatémaltèques lors des rencontres de travail avant le jour du scrutin, ainsi que par les citoyens et les travailleurs électoraux à l'occasion de leurs visites dans les bureaux de vote.

## 9. LES ANNEXES

## Annexe I – Lettre d'intérêt de la présidence de la COPA



Senado de la República Mexicana a 27 junio de 2007

**Señor Oscar Edmundo Bolaños Parada**  
**Presidente del Tribunal Supremo Electoral**  
**Tribunal Supremo Electoral**  
**Oficinas Centrales**  
**6a. Avenida 0-32 Zona 2**  
**Ciudad de Guatemala**  
**GUATEMALA**

**Objeto:** Elecciones presidenciales y legislativas del 9 de septiembre de 2007

*De mi mayor consideración:*

Como usted sabe, la Confederación Parlamentaria de las Américas (COPA), fundada en 1997, es una organización interparlamentaria que reúne los congresos y las asambleas parlamentarias de los Estados unitarios, federales, federados y asociados, los parlamentos regionales y las organizaciones interparlamentarias de las Américas. Su principal objetivo es contribuir al fortalecimiento de la democracia parlamentaria y la edificación de una comunidad de las Américas basada en el respeto de la dignidad y los derechos humanos, la paz, la democracia, la solidaridad entre los pueblos, la justicia social y la equidad entre los sexos.

Para lograr alcanzar este objetivo, en su Asamblea General, celebrada en Foz do Iguaçu, Brasil, en mayo de 2005, nuestra organización expresó el deseo de participar de manera activa en materia de observación electoral en la escena internacional al adoptar el "Reglamento sobre las Misiones de Observación Electoral de la COPA". Desde entonces, como usted sabe, la Comisión de Democracia y Paz ha implementado la realización de cuatro misiones de observación de elecciones, tanto en Bolivia (diciembre de 2005) como en México (julio de 2006), Brasil (octubre de 2006) y en Nicaragua (noviembre de 2006).

Presidencia Ave. Congreso de la Unión #66 C.P.15969, México,  
D.F. Edificio D 2do Nivel

Senado de la República Paseo de la Reforma #10 CP 06030,  
Torre del Caballito, Piso 15

Teléfonos: (52) 55 57 16 82 53  
55 53 45 30 72  
01 800 718 42 91 ext. 8253 fax: 1257  
E-mail: [cjimenezmacias@senado.gob.mx](mailto:cjimenezmacias@senado.gob.mx)





SENADOR CARLOS JIMÉNEZ MACÍAS  
PRESIDENTE



CONFEDERACIÓN PARLAMENTARIA  
DE LAS AMÉRICAS  
PARLIAMENTARY CONFEDERATION  
OF THE AMERICAS  
CONFEDERAÇÃO PARLAMENTAR  
DAS AMÉRICAS  
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE  
DES AMÉRIQUES

*En el marco de la implementación del programa de misiones de observación electoral, el Comité Ejecutivo de nuestra organización, en su última reunión celebrada en Los Ángeles del 22 al 24 de junio de 2007, adoptó una resolución, que adjuntamos a la presente, en la que se propone, si las autoridades competentes de dicho país manifiestan su deseo, "el envío de una misión de observación electoral de la COPA a las elecciones presidenciales y legislativas en Guatemala, en pleno respeto de la soberanía nacional de Guatemala".*

*Por la presente, como Presidente de la COPA, le informo del interés y la disponibilidad de nuestra organización para constituir una delegación de parlamentarios que podrían viajar a Guatemala, en el marco de una misión de observación electoral, con motivo de las elecciones presidenciales y legislativas del próximo 9 de septiembre. Nuestra misión se desplegaría en la Ciudad de Guatemala.*

*Para su información, envié recientemente una carta al señor Jorge Méndez Herbruger, Presidente de la Asamblea Nacional de su país, para informarle de la disponibilidad de nuestra organización con este fin.*

*Si esta proposición le place, le agradezco de antemano todas las disposiciones que tenga usted a bien adoptar con respecto a nuestra delegación, con el fin de facilitar los arreglos logísticos necesarios para la implementación de una misión de este tipo, en especial en lo relativo a la obtención de las credenciales.*

*Para ello, designo al señor Jacques Paquet, asesor de la Comisión de Democracia y Paz de la COPA (teléfono (1-418-644-2888) o correo electrónico ([copa@assnat.qc.ca](mailto:copa@assnat.qc.ca)) para establecer los contactos con su organización.*

*Deseándole el mayor de los éxitos en la organización de estos importantes comicios, le ruego reciba mis más cordiales saludos.*

**CARLOS JIMÉNEZ MACÍAS**  
Presidente de la Confederación  
Parlamentaria de las Américas (COPA)  
Senador del Congreso de la Unión de  
México

*Se adjunta documentación: -"Reglamento sobre las Misiones de Observación Electoral de la COPA", "Resolución sobre el envío de una misión de observación electoral en Guatemala", adoptada por el Comité Ejecutivo de la COPA, durante su reunión en Los Ángeles, el 23 de junio de 2007.*

Presidencia: Ave. Congreso de la Unión #66 C.P. 15909, México,  
D.F. Edificio D 2do. Nivel

Senado de la República Paseo de la Reforma #10 CP 06030,  
Torre del Caballito, Piso 15

Teléfono: (52) 55 57 16 82 53  
55 53 45 30 72  
01 800 718 42 91 ext. 8253 fax: 1257  
E-mail: [cjimenezmacias@senado.gob.mx](mailto:cjimenezmacias@senado.gob.mx)

## Annexe II – Lettre d’invitation



SENADOR CARLOS JIMÉNEZ MACÍAS  
PRESIDENTE



CONFEDERACIÓN PARLAMENTARIA  
DE LAS AMÉRICAS  
PARLIAMENTARY CONFEDERATION  
OF THE AMERICAS  
CONFEDERAÇÃO PARLAMENTAR  
DAS AMÉRICAS  
CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE  
DES AMÉRIQUES

Senado de la República Mexicana a 3 de julio de 2007

*Distinguido Miembro del Comité Ejecutivo de la COPA:*

*El pasado 23 de junio, en Los Ángeles, Estados Unidos, el Comité Ejecutivo de la COPA adoptó una resolución en la que se propone el envío de una misión de observación electoral a Guatemala, para las elecciones presidenciales y legislativas del 9 de septiembre de 2007, en pleno respeto de la soberanía nacional de este país. Encontrará el texto de la resolución anexo a la presente.*

*Con este objeto, recientemente inicié trámites ante las autoridades competentes de Guatemala para comunicarles la adopción de la resolución antes mencionada y confirmarles el interés y la disponibilidad de nuestra organización para enviar una misión de observación electoral.*

*Tengo entonces la responsabilidad de designar rápidamente, y basándome en el principio de una representación equitativa de las cinco regiones de la COPA y en respeto del pluralismo político, a los parlamentarios que integrarán la misión de la COPA que viajará a dicho país para observar el desarrollo de estas elecciones. Considerando la inminente celebración de los comicios, encargué a los Vicepresidentes regionales de la COPA que, desde ya, soliciten a las asambleas parlamentarias de su respectiva región propuestas de nombres de parlamentarios dispuestos para participar en dichas misiones.*

*Le recuerdo que, según el “Reglamento sobre Misiones de Observación Electoral de la COPA”, la participación de los parlamentarios observadores está sujeta a que las asambleas parlamentarias a las que pertenecen tomen a su cargo la totalidad de los gastos de transporte y estadía. Se debe prever una estadía aproximada de cinco días en Guatemala, del 5 al 10 de septiembre de 2007.*

*Para toda información a este respecto, le ruego se comunique con el Sr. Jacques Paquet, asesor de la Comisión de Democracia y Paz, por teléfono al no. 1-418-644-2888 o a la dirección electrónica: [copa@assnat.qc.ca](mailto:copa@assnat.qc.ca).*

*Reciba usted, Señor Parlamentario, la expresión de mi alta consideración.*

**CARLOS JIMÉNEZ MACÍAS**  
Presidente de la Confederación  
Parlamentaria de las Américas (COPA)

*Se adjunta documentación: “Resolución sobre el envío de una misión de observación electoral en Guatemala”, Adoptada por el Comité Ejecutivo de la COPA, durante su reunión en Los Ángeles, el 23 de junio de 2007.*

Presidencia Ave. Congreso de la Unión #66 CP.15969, México  
D.F. Edificio D 2do. Nivel

Senado de la República Paseo de la Reforma #10 CP 06030  
Torre del Caballito, Piso 15

Teléfonos: (52) 55 57 16 82 53  
55 53 45 30 72  
01 800 718 42 91 ext. 8253 fax: 1257  
E-mail: [cjinenezmacias@senado.gob.mx](mailto:cjimenezmacias@senado.gob.mx)

### Annexe III – Lettre de désignation



*Senado de la República Mexicana, 23 de agosto de 2007*

***Señor Oscar Edmundo Bolaños Parada  
Presidente del Tribunal Supremo Electoral  
Tribunal Supremo Electoral  
Oficinas Centrales  
6a. Avenida 0-32 Zona 2  
Ciudad de Guatemala  
GUATEMALA***

***Objeto: Elecciones presidenciales y legislativas del 9 de septiembre de 2007***

*Estimado Presidente:*

*En consideración a la decisión que el Tribunal Supremo Electoral de la República de Guatemala decidiera el día 25 de julio de 2007 de acreditar a los miembros de la Confederación Parlamentaria de las Américas (COPA) para que participen como observadores en las próximas elecciones generales que se desarrollarán en dicho país, para elegir Presidente, Vicepresidente, Diputados y Alcaldes el día 9 de septiembre del presente año, es un placer informarle que la misión de observación electoral de la COPA, que se llevará a cabo entre el 5 y 10 de septiembre de 2007 en la Ciudad de Guatemala, estará compuesta de las personas siguientes :*

***Jefe de la misión:***

***Sr. Jean-François Roux, Diputado de la Asamblea Nacional de Québec y Presidente de la Comisión de Democracia y Paz de la COPA***

***Miembros:***

***Sra. Edda Acuña, Senadora de la Provincia de Buenos Aires, Argentina, y Primera Vicepresidenta de la COPA***

*Sr. Alexandre Postal, Diputado de la Asamblea Legislativa del Estado de Rio Grande do Sul, Brasil, y Presidente de la Unión Nacional de los Legisladores Estatales (UNALE/Brasil)*

*Sr. Paulo Tadeo Vale, Diputado de la Cámara Legislativa del Distrito Federal, Brasil*

*Sra. María Guadalupe Josefina García Noriega, Diputada del H. Congreso de la Unión, México*

*Sra. María Victoria Gutiérrez Lagunes, Diputada del H. Congreso de la Unión, México*

*Sr. Eduardo Ortiz Hernandez, Diputado del H. Congreso de la Unión, México*

*Sr. Jesús Humberto Zazueta, Diputado del H. Congreso de la Unión, México*

*Sr. Leonardo Alvarez Romo, Diputado de la Asamblea Legislativa del Distrito Federal, México*

*Sr. Martín Carlos Olavarrieta, Diputado de la Asamblea Legislativa del Distrito Federal, México*

*Sra. Rebeca Parada Ortega, Diputada de la Asamblea Legislativa del Distrito Federal, México*

*Sr. Alejandro Ramírez Rodríguez, Diputado de la Asamblea Legislativa del Distrito Federal, México*

*Sr. Gerardo Rodríguez Rodríguez, Diputado del Congreso del Estado de Jalisco, México*

*Sra. Rosa Luna Hernández, Diputada del Congreso del Estado de Veracruz, México*

*Sra. María Isabel Nava, Diputada del Congreso del Estado de Veracruz, México*

*Sr. Luis Bigott, Diputado venezolano del Parlamento Andino*

*Sr. Luis Díaz, Diputado venezolano del Parlamento Andino*

*Sr. Yul Jabbour, Diputado venezolano del Parlamento Andino*

*Sra. Jhannett Madriz, Diputada venezolana del Parlamento Andino*

*Sr. Victor Hugo Morales, Diputado venezolano del Parlamento Andino*

*Sr. August K. Bado, Diputado y Jefe de la delegación de la Asamblea Nacional de Surinam*

*Sra. Sylvia Kajoeramari, Diputada de la Asamblea Nacional de Surinam*

*Sra. Ramé J. Amatsoerdi, Diputada de la Asamblea Nacional de Surinam*

*Sra. Marcia I.S. Burlison, Secretaria General de la Asamblea Nacional de Surinam*

*Sr. Jacques Paquet, Asesor de la Comisión de Democracia y Paz de la COPA*

*Sra. Francine Barry, Asistente del Director General de Elecciones de Québec y experta en materia electoral*

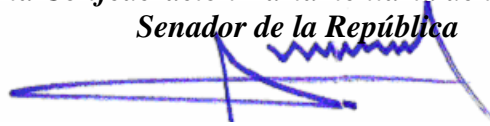
*Sra. Norka Maria Cristina Lopez, Magistrado del Tribunal Electoral del Distrito Federal, México*

*Sr. Orlado Goncalves, Asesor venezolano del Parlamento Andino*

*Sin más por el momento, reciba las seguridades de mi consideración más distinguida y aprecio.*

*Atentamente*

**CARLOS JIMÉNEZ MACÍAS**  
*Presidente de la Confederación Parlamentaria de las Américas (COPA)*  
*Senador de la República*



## **Annexe IV – Communiqué de presse du 5 septembre 2007**

### **Une délégation de députés des Amériques observera le déroulement des élections guatémaltèques**

**Guatemala, le 5 septembre 2007** – Les parlementaires de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)** sont arrivés aujourd’hui au Guatemala pour témoigner du déroulement des élections présidentielle et législatives qui s’y tiendront le 9 septembre. Le député de l’Assemblée nationale du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, M. Jean-François Roux, dirigera cette mission d’observation électorale qui se déroulera du 5 au 10 septembre. Plus d’une vingtaine de parlementaires d’Argentine, du Brésil, du Mexique, du Surinam et du Venezuela participent également à cette mission.

Invités par le Tribunal suprême électoral du Guatemala à titre d’observateurs du processus électoral, les parlementaires de la COPA procéderont le jour du scrutin à une observation du déroulement des élections dans un maximum de bureaux de vote de la capitale Guatemala. Également, la délégation compte rencontrer des représentants d’institutions et d’organisations engagées dans le processus électoral. De ce nombre, des candidats, des responsables de partis politiques et d’organisations de la société civile seront consultés par la délégation de la COPA.

À la suite de la mission électorale, un rapport mettant en lumière les observations des parlementaires des Amériques sera déposé à la COPA. Il sera ainsi possible de connaître les observations notées lors du déroulement des élections. Pour obtenir de l’information supplémentaire à propos des missions d’observation électorale antérieures de la COPA, vous pouvez consulter le site Internet suivant : [www.copa.qc.ca](http://www.copa.qc.ca).

Fondée à Québec en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation qui réunit plus de 300 assemblées parlementaires d’États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d’observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie.

**Annexe V – Grille de l'observateur**



**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES AU GUATEMALA  
9 septembre 2007**

**GRILLE DE L'OBSERVATEUR ÉLECTORAL**

**1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Nom de l'observateur : \_\_\_\_\_  
Ville/zone : \_\_\_\_\_  
Bureau de vote : \_\_\_\_\_  
Heure d'arrivée : \_\_\_\_\_  
Heure de départ : \_\_\_\_\_

**2. BUREAU DE VOTE**

Heure d'ouverture : \_\_\_\_\_  
Si retard, raisons : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

	OUI	NON
Site et aménagement du bureau de vote convenables		
Bureau de vote complet		
Présence des forces de sécurité		
Présence des représentants des candidats/partis		
Présence de publicité électorale sur les lieux		
Actes d'intimidation à l'endroit des électeurs		

Détails : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**3. MATÉRIEL ÉLECTORAL**

	OUI	NON
Urnes adéquatement scellées		
Isoloirs garantissant le secret		
Liste électorale		
Bulletins de vote en nombre suffisant		

	Très bon	Bon	Faible	Très faible
Le matériel électoral				
Le travail des membres du bureau de vote				
Le travail de l' <i>alguacil</i> (officier)				

Détails : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**4. LES ÉLECTEURS**

Nombre d'électeurs inscrits : \_\_\_\_\_

Temps d'attente : \_\_\_\_\_

Temps moyen requis pour voter : \_\_\_\_\_

Électeurs sans carte d'identité : \_\_\_\_\_

Électeurs non inscrits sur la liste électorale : \_\_\_\_\_

Détails : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_



## 5. LES PLAINTES

	OUI	NON
Plaintes formulées par les représentants de partis politiques et des candidats		
Plaintes formulées par les électeurs		

Détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 6. AUTRES OBSERVATIONS

	OUI	NON
Respect du caractère secret du vote		
Présence de plus d'un électeur dans l'isoloir		
Respect des procédures électorales par le personnel		
Compréhension de la procédure par les électeurs		
Présence dans le bureau de vote de personnes non autorisées		
Passage d'observateurs nationaux		
Passage d'autres observateurs internationaux		
Déroulement du vote dans l'ordre		
Interruption du vote dans la journée		

Détails: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 7. DÉPOUILLEMENT ET DÉCOMPTE DES SUFFRAGES

Heure du début du dépouillement : \_\_\_\_\_

Nombre d'électeurs inscrits : \_\_\_\_\_

Nombre de votants : \_\_\_\_\_

Bulletins nuls : \_\_\_\_\_

Bulletins blancs : \_\_\_\_\_

Contestations par les représentants : \_\_\_\_\_

Détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Copies des actes remises aux représentants : \_\_\_\_\_

## 8. EVALUATION GLOBALE

Irrégularités à signaler : ( )

Irrégularités mineures : ( ) Lesquelles?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Irrégularités graves pouvant affecter l'intégrité du processus électoral : ( ) Lesquelles?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## **Annexe VI – Communiqué de presse du 10 septembre 2007**

### **MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA COPA AU GUATEMALA**

#### **LES PARLEMENTAIRES FÉLICITENT LE PEUPLE GUATÉMALTÈQUE POUR LE BON DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS LE JOUR DU SCRUTIN**

**Guatemala, le 10 septembre 2007** - Une délégation de dix parlementaires de la **Confédération parlementaire des Amériques (COPA)**, dirigée par M. Jean-François Roux, président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA et député de l'Assemblée nationale du Québec, a observé les élections présidentielle et législatives du Guatemala qui se sont tenues le 9 septembre 2007. Cette délégation de la COPA, composée de parlementaires provenant de l'Assemblée législative du District fédéral (Mexique), du Congrès de l'État de Veracruz (Mexique), du Parlement andin du Venezuela, de l'Assemblée nationale du Suriname et de l'Assemblée nationale du Venezuela et de cinq conseillers en matière électorale, a constaté que le déroulement du vote s'est fait dans l'ordre et dans le respect des règles électorales en vigueur dans ce pays.

Le jour du vote, les délégués se sont déployés dans la région de la capitale, Guatemala, et dans le département de Sacatepequez afin d'y observer le déroulement des élections dans près de soixante-dix bureaux de vote. Les membres de la délégation ont constaté que la procédure électorale a été respectée et que le scrutin s'est déroulé dans l'ordre. Ils ont été très impressionnés par l'enthousiasme et le sens civique dont les citoyens ont fait preuve dans le cadre de cette importante élection. Les membres de la délégation tiennent également à souligner la rigueur démontrée par le personnel du scrutin et les représentants des partis politiques dans l'accomplissement de leur tâche. Les observations de la délégation seront d'ailleurs consignées dans un rapport qui sera rendu public.

En plus de l'observation réalisée dans les bureaux de vote le jour du scrutin, la délégation de la COPA a eu, dès son arrivée le 5 septembre, d'importantes rencontres avec des représentants de partis politiques et de la société civile afin de s'informer de la situation prévalant dans le pays.

Il s'agissait de la cinquième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis que cette organisation s'est dotée d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions en mai 2005.

Fondée à Québec en 1997, la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) est une organisation qui réunit plus de 300 assemblées parlementaires d'États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que des parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. La COPA, en prenant une part de plus en plus active en matière d'observation électorale sur le continent américain, confirme son rôle stratégique dans le domaine de la consolidation de la démocratie.